



**FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE**

**BURUNDI** |

**Des spéculations autour de la mesure de collecte des  
stocks stratégiques de la production du maïs**

**Rapport sur la gouvernance et les droits  
économiques et sociaux au Burundi**

**octobre 2021**

## TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES .....	i
0.INTRODUCTION .....	1
I.DES SPECULATIONS DERRIERE LA MESURE DE CONSTITUTION DE STOCKS STRATEGIQUES DE LA RECOLTE DE MAIS .....	1
II.DES PENURIES RECURENTES DE CARBURANT ET LEURS CONSEQUENCES NEFASTES ....	2
III.LA STABULATION PERMANENTE DU BETAIL SEME LE DESARROI AU SEIN DES ELEVEURS .....	4
IV. DES RANÇONNEMENTS, POTS- DE- VINS ET DETOURNEMENTS DES FONDS PUBLICS CONTINUENT .....	7
IV.1. Une nouvelle forme de rançonnement et de répression publics .....	7
VI.2. Le Gouverneur de la province Muyinga cité dans des actes de pots – de- vin et de corruption.....	9
IV.3. Des employés de la Commission Nationale Terres et autres Biens accusés de pots-de vins et corruption en province Makamba.....	9
IV.4. Cinquante quatre milliards de francs burundais détournés dans le projet de construction du barrage électrique de Mpanda en province Bubanza .....	10
IV.5. Des inquiétudes des employés au sujet des détournements des fonds publics à la base des dysfonctionnements à l’hôpital de Rumonge .....	11
IV.6. Des taxes additionnelles pour entretien des sources d’eau potable en commune Bukirasazi.....	12
IV.7. Plus de 650 personnes victimes de rançonnements, d’escroquerie et de trafic humain .....	12
V. POLEMIQUE AUTOUR DES CONSTRUCTIONS ANARCHIQUES DU PARTI AU POUVOIR NON DETRUITES.....	13
VI. DROIT A LA SANTE : CONFUSION ET CONTROVERSE AUTOUR DU VACCIN DU COVID19 .....	14
VII. DROIT A L’EDUCATION : DES VIOLENCES SEXUELLES AUX EFFECTIFS INQUIETANTS DES ABANDONS SCOLAIRES .....	15
VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	16

## **0.INTRODUCTION**

Le présent rapport du FORSC du mois d'octobre 2021 relève des faits en rapport avec l'économie nationale, la santé publique et l'éducation nationale.

Concernant l'économie, il dénonce des spéculations autour de la mesure de constitution des stocks de la récolte de maïs, stocks dits stratégiques, ainsi que les effets néfastes consécutifs aux pénuries récurrentes de carburant. Le rapport fait également état des conséquences graves de la mesure de stabulation permanente du bétail, les rançonnements, les pots de vin et les détournements des fonds publics qui ravagent la société burundaise. Il revient sur l'application discriminatoire de la mesure de destruction des constructions anarchiques.

Pour ce qui est de la santé publique, ce rapport dénonce des discours politiques au haut sommet de l'Etat, discours qui sèment la confusion au sujet de la vaccination contre le COVID19 au Burundi.

Il relève enfin des défis liés à l'éducation nationale, comme les abandons scolaires et les violences sexuelles en milieu scolaire.

## **I.DES SPECULATIONS DERRIERE LA MESURE DE CONSTITUTION DE STOCKS STRATEGIQUES DE LA RECOLTE DE MAIS**

La mesure de constitution des stocks stratégiques de la production de maïs prise au début de cette année par le Gouvernement du Burundi se révèle être une pure spéculation des pouvoirs publics et des responsables du parti au pouvoir. Elle consistait notamment à « *garantir un marché d'écoulement à un prix rémunérateur de 680FBu le kg* » et à « *constituer un stock stratégique qui pourra être reversé sur le marché à un prix abordable* ». Quelques mois après, le constat est amer : non seulement la mesure a été à l'origine de la pénurie de ce produit, mais aussi le prix imposé par le Gouvernement du Burundi est loin d'être abordable par les Burundais qui regrettent d'avoir confié leur production aux services de l'Etat.

Au moment où le prix du produit avait grimpé sur le marché jusqu'à 1500FBu, l'Agence de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (ANAGESSA) mise en place par le décret n° 100/012

du 18 janvier 2021 a mis sur le marché les 15000 Tonnes dans ses stocks à un prix de 970 FBu le kg, et les commerçants le revendent sur le marché à raison de 1080FBu.

Les producteurs de maïs se lamentent et regrettent que le produit soit reversé sur le marché à un prix presque double du prix que le Gouvernement leur a accordé. Seuls les collecteurs et les commerçants profitent visiblement de cette mesure de l'Etat. Cette politique de centralisation de la gestion de la production du maïs n'a pas été suffisamment bien étudiée pour être bénéfique aux agriculteurs.

Rappelons qu'entre temps, le Gouvernement du Burundi a interdit l'importation de ce produit dans le but de garder seul la main mise sur sa gestion. La tendance politique du parti au pouvoir consistant à mettre un terme à la politique de libre concurrence sur le marché des produits stratégiques, met de plus en plus en mal l'économie burundaise en général, et celle des ménages en particulier.

## **II. DES PENURIES RECURRENTES DE CARBURANT ET LEURS CONSEQUENCES NEFASTES**

Les pénuries récurrentes de carburant ne cessent d'avoir des conséquences sur la vie générale des ménages burundais. Comme d'autres produits stratégiques, ce produit est frappé par le manque de devises et le monopole dans l'importation, ainsi que des spéculations tous azimuts qui handicapent la disponibilité du produit dans le pays.

Dans les provinces du nord du pays en l'occurrence **Ngozi, Muyinga et Kirundo**, les activités sont paralysées dans tous les secteurs de la vie du pays, y compris celui de la santé. Les véhicules ambulances restent dans les parkings de leurs hôpitaux, les patients devant se débrouiller quand ils sont référés dans des hôpitaux plus éloignés. Le peu de carburant que les hôpitaux ou les districts sanitaires peuvent avoir est destiné aux véhicules des Médecins- chefs qui doivent rentrer tous les week-ends à Bujumbura, et qui doivent participer dans des activités diverses en rapport avec leurs fonctions.

**En province Cibitoke**, les conséquences du manque de carburant ont entre autres frappé le ticket de transport qui a sensiblement augmenté. De Bujumbura à Rugombo, le ticket est passé de 4000 FBu à 6000 FBu. Aussi, les prix des denrées alimentaires en provenance de la capitale économique

Bujumbura vers la province Cibitoke ont-ils sensiblement augmenté. Le kg du riz et de haricot qui s'achetait entre 1500 et 2000FBu est passé entre 2000 FBu et 2300 FBu.

**En province Makamba**, les véhicules de transport s'approvisionnent au marché noir à raison de 5000 à 6000 FBu le litre, et le prix du ticket de transport est ainsi passé du simple au double.

La police et le Parquet Général près la Cour d'Appel de Makamba procédaient à la saisie du carburant à ce marché, mais les quantités saisies étaient partagées entre autorités publiques, au lieu de les revendre et mettre les fonds dans le trésor public.

**En province Rumonge**, dans la dernière semaine de ce mois de rapport, sur les 8 se trouvant au chef lieu de la province Rumonge, aucune ne disposait ni de l'essence ni de mazout. Le ticket à l'intérieur de la province avait augmenté de 500 à 1000 FBu par rapport aux anciens tarifs selon la distance. Les activités de pêche ont été perturbées. Des pêcheurs et des exploitants de moulins à mazout n'avaient pas le droit de s'approvisionner en carburant suite à la mesure qui interdit aux stations de servir dans les bidons.

**En province Mwaro**, 1.5 litres d'essence au marché noir s'achetait entre 6000 et 7000FBu, au lieu de 2420 FBu le prix officiel d'un litre. Le ticket de transport avait connu une augmentation d'au moins 1000FBu.

**En province Rutana**, le ticket a été majoré d'au moins 2000FBu. A titre d'exemple, le voyage Rutana- Gitega qui était à 6000 FBu est passé à 8000FBu. Au marché noir, le litre d'essence ou de mazout coûtait de 6000 à 7000 FBu. Ce qui est abérant, le carburant vendu au marché provient des différentes stations du chef- lieu de la province, et l'autorité administrative, complice, laisse faire.

**En Mairie de Bujumbura**, des chaînes de véhicules à la recherche du carburant se remarquaient sur des stations services. En date du 19 octobre 2021, nous avons fait un tour dans certaines zones de la Mairie pour constater l'état de la situation. Des chaînes de véhicules sur les stations d'essence s'observaient au quartier III de la zone Ngagara : des TVS King, des motos et véhicules de transport étaient garés depuis le matin jusqu'aux environs de 16 heures. Ils attendaient du carburant pour pouvoir faire leurs activités, mais ils ne l'ont pas eu.

A la station d'essence située au quartier IV de la même zone Ngagara, des véhicules de transport dont ceux qui font la liaison entre la capitale économique et les provinces de l'intérieur faisaient la queue depuis le matin lors de notre visite.

Sur une station située près de l'Eglise Bon Berger, nous y avons observé des chaînes de camions gros porteurs et remorques qui y étaient garés depuis le matin.

Jusqu'à 16h, ces véhicules étaient toujours alignés sans savoir à quand les citernes de mazout allaient venir approvisionner ces stations.

Au niveau des stations situées sur l'ancien boulevard du peuple Murundi, actuellement appelé « Avenue Adolphe Nshimirimana », nous sommes en zone Bwiza, toutes les stations n'avaient pas de carburant.

**En province Bururi**, précisément au chef -lieu de la commune Matana, les stations d'essence pouvaient passer plus de deux semaines sans approvisionnement.

**En province Cankuzo**, en date du 26 octobre 2021, au moins deux semaines venaient de s'écouler sans que les stations ne distribuent du carburant. Les prix du ticket de transport avaient été revus à la hausse de 1000 à 3000FBu. Le voyage entre Muyinga et Cankuzo ou Cankuzo-Ruyigi coûtait désormais entre 6000-7000 FBu, alors qu'il était à 5000FBu au départ.

L'agence de transport en commun (Memento) avait diminué ses voyages en date du 25 octobre 2021. Au lieu de 5 bus qui initialement étaient en activité, un seul bus était venu à Cankuzo faute de mazout.

Les prix de certaines denrées alimentaires ont également connu une certaine hausse, tout comme d'autres produits sur le marché. Le carton de savons qui coûtait 10500FBu s'achetait à 14.000FBu ; le bidon de 5litres d'huile de palme qui coûtait 10.000Bu s'achetait à 16000FBu.

Les usagers des routes, les transporteurs et la population ont tous les yeux rivés vers le Gouvernement pour rendre ce produit disponible et alléger le coût de la vie.

### **III.LA STABULATION PERMANENTE DU BETAIL SEME LE DESARROI AU SEIN DES ELEVEURS**

Avec le début de la saison culturale A, le Gouvernement burundais vient de demander aux éleveurs de nourrir leur bétail dans les étables conformément à une loi y relative mise en œuvre depuis le 04 octobre 2021. Malgré l'application de cette loi sur la stabulation permanente du bétail, des défis restent nombreux, notamment ceux liés à l'impréparation des éleveurs et aux actions et mesures préalables que le Gouvernement burundais devrait avoir mises en œuvre pour accompagner la mise en application efficace de cette loi.

Entre autres conséquences de cet état de choses, des éleveurs n'ont trouvé d'autre choix que de vendre à vils prix leurs troupeaux de vaches et de chèvres pour ne pas être en conflit avec la loi.

**En province Cankuzo**, un certain Bitanga de la colline Cankuzo au chef lieu de la province a été arrêté jeudi le 21 octobre 2021 pour avoir laissé ses vaches brouter à l'extérieur de son enclos. La victime a payé une amende de 180.000FBu pour sortir du cachot et récupérer ses 8 vaches. Dans cette même province, des éleveurs des communes frontalières avec la Tanzanie ont exilé leurs vaches dans ce pays pour échapper à la mesure de stabulation. Et comme conséquence durant ces premiers jours de mise en application de cette loi, on observe une augmentation des prix du lait, du fumier et de la viande.

**En province Rumonge**, la mesure de stabulation a affecté le prix du lait. En date du 6 octobre 2021, nous avons fait un tour dans les cafetariats de la ville de Rumonge, et nous avons trouvé qu'un litre de lait qui s'achetait à 1600 FBu il y a deux mois, est vendu à 2000 FBu. Les propriétaires des cafetariats disent que les éleveurs de vaches ont augmenté le prix du lait juste après la mise en application de la loi sur la stabulation du bétail. Les éleveurs expliquent cette hausse des prix du lait par des dépenses énormes pour nourrir le bétail à l'étable, en l'occurrence le paiement de la main d'œuvre pour aller chercher de l'herbe, acheter le tourteau et aménager les étables.

Du côté des consommateurs, surtout des familles qui ont des enfants, c'est un grand problème. Certains disent que la mesure contraint certaines familles de faibles revenus à abandonner le lait dans l'alimentation de leurs enfants.

**En province Bururi** où l'élevage est pratiqué comme une activité principale, certaines familles sont dans la désolation totale. La mesure va certainement fragiliser certaines familles. Les vaches étaient une source de revenus notamment pour payer les frais scolaires, les soins de santé, acheter les semences, obtenir du fumier.

Actuellement, certaines familles qui n'ont pas de moyens pour entretenir le troupeau à l'étable ont été obligées de les vendre. D'autres continuent à faire paître leurs troupeaux sur les collines comme d'habitude. L'administration menace de sanctionner les contrevenants à la mesure. Que les autorités publiques affirment que la mesure est bonne, le constat est que les familles démunies sont obligées d'abandonner l'élevage.

**En province Bujumbura**, la mesure de stabulation permanente a affecté le prix de la vache au marché de Rwibaga, commune Mugongo Manga.

Contrairement aux autres marchés où le prix de la vache a été revu à la baisse, le prix de la vache a augmenté dans ce marché de Jenda. Une vache qui coûtait 500 000FBu est vendue pour le moment entre 750 000FBu et 800 000FBu. Un kg de viande qui était entre 9000FBu et 10.000FBu est allé jusqu'à 14000FBu et 15000FBu suivant la qualité. Une brochette dans les bistrotts qui était à 1500FBu est vendue à 2000FBu à cause de la cherté de la viande et de la vache. Des investisseurs dans le commerce de vaches avaient profité de la mesure et avaient envahi le marché. Ayant compris le jeu derrière la mesure, des éleveurs ont préféré ne pas conduire leurs produits au marché de Rwibaga. Après le 04 octobre 2021, le marché qui comptait au moins 1500 vaches s'est retrouvé de plus en plus vide. En date du 07 octobre 2021, il n'y avait aucune vache dans ce marché.

**En province Ngozi**, des conflits entre éleveurs et agriculteurs se remarquent suite à l'application de la mesure. Des éleveurs envahissent les champs des agriculteurs dans le but de chercher de quoi nourrir leurs troupeaux. Ils osent même déraciner des boutures de patates douce, pillent pendant la nuit de l'herbe de leurs voisins plantée tout au tour des courbes de niveaux. L'administrateur de la commune Busiga, Joseph Nahimana a animé des réunions en vue de tranquilliser et mettre en garde les éleveurs de sa commune. Il en a profité pour demander aux autorités collinaires de suivre de près le comportement que ces éleveurs vont afficher après ces différentes réunions. La mesure a également affecté le prix de certains produits d'élevage comme nous l'avons constaté dans d'autres provinces.

**En province Cibitoke**, il est signalé des vaches appartenant au Ministre de l'Intérieur Gervais Ndirakobuca et au député Justin Niyobuhungiro qui continuent de vagabonder dans les prairies publiques, en dehors de leurs étables situées respectivement sur les transversales 4 Rukerera, colline Kagazi, et sur la transversale 3, colline Mparambo 2, en commune Rugombo.

**En province Bubanza**, des éleveurs ont vendu leurs bétails par manque d'espaces pour construire des étables, d'autres ont exilé leurs troupeaux en République Démocratique du Congo voisin, passant clandestinement par la rivière Rusizi qui fait frontière entre les deux pays.

*« J'ai été obligé de vendre toutes mes cinq vaches, deux d'entre elles étaient sur le point de mettre bas. Les bouchers les ont achetées à vil prix profitant de ma situation difficile », se lamente un éleveur de Muzinda, commune Rugazi qui ajoute qu'il n'avait aucun lopin de terre pour construire une étable, ni d'argent pour acheter l'herbe fourragère pour nourrir ses vaches.*



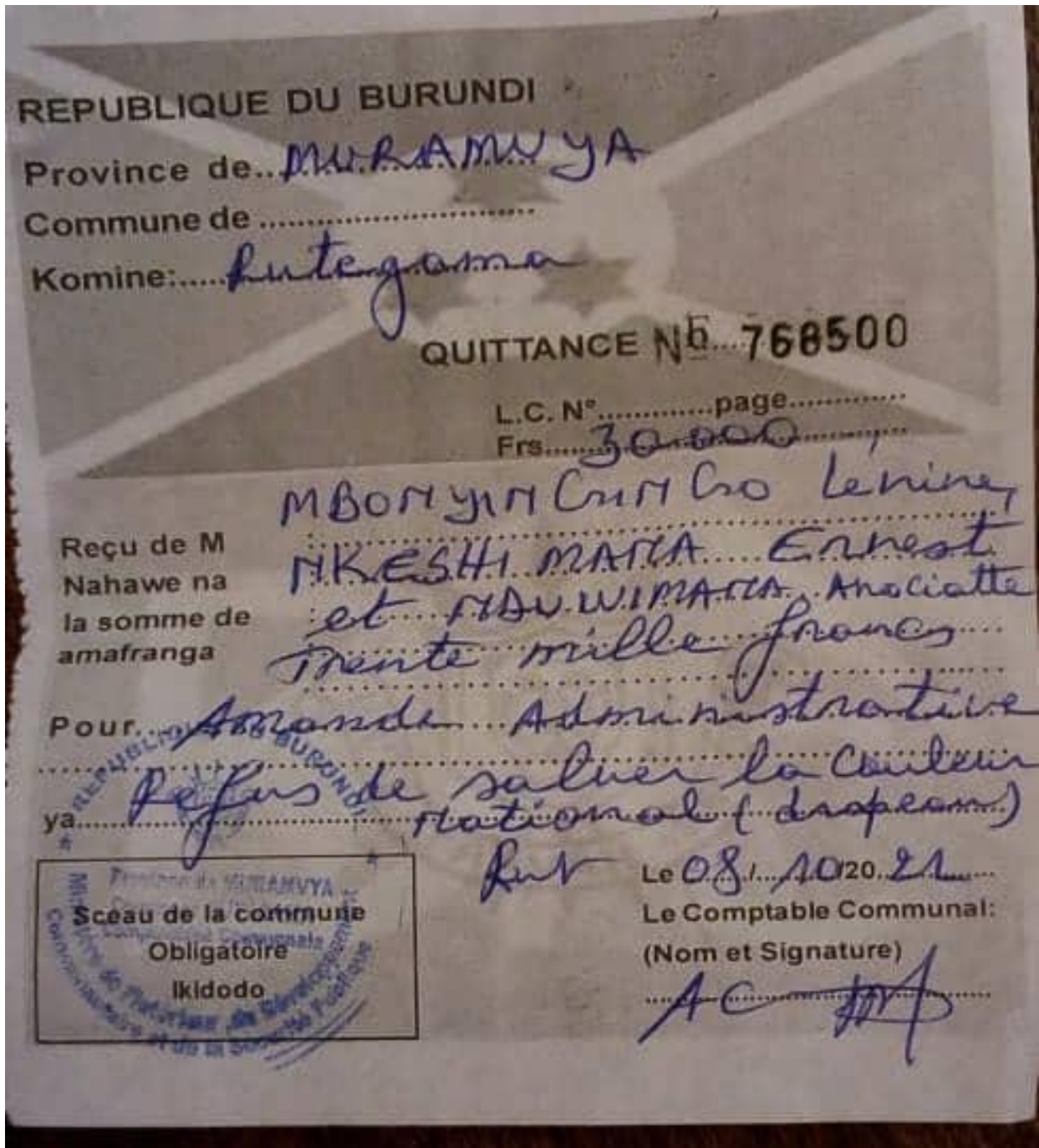
Au cours des mois de septembre et octobre 2021, les bouchers ont continué à acheter à bas prix des vaches appartenant à des éleveurs incapables d'appliquer la loi. Un tas d'herbes fourragères qui coutait 2000 Fr auparavant s'achète aujourd'hui entre 4000 FBu et 5000 FBu, un montant inaccessible à une majorité de petits éleveurs burundais. A cela s'ajoute le problème d'eau dans plusieurs localités comme à Gihanga, Mpanda et Bubanza.

**En province Muramvya**, les éleveurs de vaches préfèrent violer la loi sous risque de payer des amendes. Chaque éleveur qui est attrapé paie 10.000FBu par bête ou se fait arrêter par des éléments du commissariat de police qui collaborent avec des jeunes Imbonerakure. Il y en a même qui font paître leurs animaux la nuit, avec tous les risques qu'ils encourent. Les communes commencent aussi à taxer les ramasseurs d'herbes sauvages qui vendent celles-ci aux éleveurs. Par tas d'herbes qu'ils vendent à raison de 1000FBu, ils paient en retour une taxe de 100FBu à la commune.

## **IV. DES RANÇONNEMENTS, POTS- DE- VINS ET DETOURNEMENTS DES FONDS PUBLICS CONTINUENT**

### **IV.1. Une nouvelle forme de rançonnement et de répression publics**

Dans certaines communes de la province Muramvya, une nouvelle forme de rançonnement public s'observe ces derniers jours. Elle touche des personnes qui ne sont pas membres du CNDD- FDD. En effet, des policiers en collaboration avec des jeunes Imbonerakure se pointent quelque part dans un coin, tous les matins, vers 7h30, à l'heure du hissement des couleurs nationales, pour surprendre des passants qui ne s'arrêtent pas pour saluer le drapeau national. Chaque victime doit payer une amende immédiate de 10 000FBu faute de quoi elle est conduite dans les cachots. Un cas illustratif est celui d'une quittance commune de 30 000FBu payée par 3 personnes en commune Rutegama.



*Photo d'une quittance de paiement d'une amende de repression contre des opposants politiques*  
 Les 3 personnes affirment pourtant être passées vers 8 heures, à côté du drapeau qui venait d'être hissé. Tout le monde y voit une autre forme de répression contre des personnes qui ne seraient pas du parti au pouvoir.

## **VI.2. Le Gouverneur de la province Muyinga cité dans des actes de pots – de- vin et de corruption**

Jean Claude Barutwanayo, Gouverneur de la province Muyinga est cité dans plusieurs actes de pots- de- vin et de corruption.

Il est en conflit avec la Société Crown Royal de l'Homme d'affaires Niyibizi Ismail Appolinaire, parce que celui-ci ne le satisfait pas dans ses appetits de pots-de vin et de corruption. Des sources proches de la société indiquent que le Gouverneur Jean Claude exige à la Société de lui payer des pots- de vin sans quoi il menace de la fermer. Sous des menaces et intimidations, la société a dû céder à la province 1000 sacs de ciment en guise de contribution au développement communautaire, mais cela n'a pas suffi. Ainsi, le Gouverneur a empêché Mme Capitoline Niyonizigiye, Ministre du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme de visiter la Société en date du 27 Septembre 2021. Le Gouverneur avait déclaré à son hôte que la société ne fait pas du business, mais qu'elle produit des stupéfiants pour la discréditer. Pourtant l'entreprise Crown Royal est connue comme une grande entreprise qui fabrique de meilleures boissons, selon le Bureau Burundais de Normalisation (BBN).

Le Gouverneur est aussi accusé de demander des pots-de vin aux organisateurs des séminaires et ateliers de formation pour pouvoir accorder les autorisations de tenues de ces activités dans sa province.

## **IV.3. Des employés de la Commission Nationale Terres et autres Biens accusés de pots-de vins et corruption en province Makamba**

Au moment où des employés de la Commission Nationale Terres et autres Biens (CNTB) et de sa Cour Spéciale sont accusés de corruption et d'injustice envers des justiciables dans divers procès, l'administration provinciale s'active à accuser et à arrêter des collecteurs de pots-de vins, mais sans mettre la main sur des responsables bien connus. Elle reconnaît quand-même que des employés de cette Commission tranchent des procès sur base de corruption, ce qui compromet sérieusement la justice et la cohésion sociales entre Rapatriés et Résidents, surtout dans les provinces du sud du pays.

Ainsi, le nommé Enock Sayinzoga a été arrêté par la police le matin du jeudi 28 octobre 2021 sur la colline Buheka, en commune Nyanza-lac, soupçonné de collecter des pots de vin pour les employés de la CNTB et sa Cour Spéciale. C'est la deuxième personne arrêtée dans le cadre des procès de la CNTB entre résidents et rapatriés en commune Nyanza-Lac.

Le premier présumé coupable de collecter les pots-de vin pour le compte des employés de la Cour Spéciale, Runyabuye André, alias Kararoshe, avait été arrêté consécutivement à un dossier impliquant 4 familles de cette localité que la Cour Spéciale de la CNTB venait d'exproprier le 12 octobre dernier. Ces familles avaient contesté la décision de la Cour et s'étaient rendues le 14 octobre 2021 au bureau du Gouverneur pour porter plainte.

Plusieurs ménages de la colline Kiderege avaient ainsi manifesté en date du 18 octobre 2021 aux bureaux du commissariat communal de police à Nyanza-Lac qui venait de libérer ce présumé coupable. D'après des victimes, la CNTB et sa Cour Spéciale exproprient des gens sans que ces derniers n'aient même pas comparu devant les deux organes. Elles attribuent des propriétés de palmeraies à des individus qui les mettent en location alors que les expropriés vivent dans la misère sans nom. Ce qui fait mal aux victimes, c'est que les employés impliqués dans cette mafia ne sont pas inquiétés.

#### **IV.4. Cinquante quatre milliards de francs burundais détournés dans le projet de construction du barrage électrique de Mpanda en province Bubanza**

Lors de sa visite en date du 15 octobre 2021 en zone Muyebe, commune Musigati ou devrait être construit le barrage électrique de MPanda, le Président de la République, Monsieur Evariste Ndayishimiye a déploré l'état lamentable des travaux réalisés dans ce projet. Le barrage n'a jamais été construit, seulement des maisonnettes vétustes ou devaient vivre les cadres et agents de ce barrage. Pourtant, une bagatelle d'au moins 54 milliards de Francs burundais s'est volatilisée pour payer l'entreprise chinoise qui avait gagné le marché.

La situation est la même pour la construction du barrage hydro- agricole de Kajeke. Plus de 12 milliards de Francs burundais se sont volatilisés pour un barrage qui s'est écroulé juste au début de sa construction.

Le Président Ndayishimiye est monté au créneau et avait donné deux semaines au Ministre de tutelle pour établir les responsabilités des uns et des autres. Jusqu'à la fin du mois d'octobre, rien n'avait été fait à ce sujet alors que les délais accordés par le Président étaient déjà écoulés.

#### **IV.5. Des inquiétudes des employés au sujet des détournements des fonds publics à la base des dysfonctionnements à l'hôpital de Rumonge**

Nditoreye Ernest, Médecin-Directeur de l'Hôpital Rumonge est accusé par les employés d'être responsable de la mauvaise utilisation des fonds propres et des dysfonctionnements des services de prise en charge des malades. Il organise seul des marchés gré à gré pour notamment l'achat de certains équipements comme les appareils d'anesthésie, les machines de numération, les appareils de stérilisation, les couveuses qui ne fonctionnent pas par la suite, alors qu'il y a un problème sérieux d'enfants prématurés à la naissance. Les patients en souffrent énormément puisqu'il faut aller dans les hôpitaux privés ou se rendre dans les autres provinces pour faire certains examens médicaux.

Le personnel dénonce également la discrimination sur base d'appartenance politique dont sont victimes des employés non membres du parti au pouvoir.

Il dénonce aussi la suppression unilatérale de certains menus sur le repas octroyé au personnel de garde. Le Médecin-Directeur avait expliqué que la viande et le poisson n'allaient plus faire partis du menu. Il l'a fait après avoir résilié le contrat de l'ancien exploitant de la cuisine de l'hôpital Rumonge, et attribué le marché à un autre preneur sans aucune concertation préalable du personnel et du Directeur Administratif et Financier et les organes de gestion de cet hôpital.

Le personnel accuse en outre le Médecin-Directeur d'ignorer les autres organes quand il prend des décisions qui engagent les fonds propres de l'hôpital. Il s'agit là des manœuvres mises en jeu pour détourner les fonds sans aucun contrôle.

#### **IV.6. Des taxes additionnelles pour entretien des sources d'eau potable en commune Bukirasazi**

**En province Gitega**, l'Administrateur communal de Bukirasazi a fait circuler un communiqué public dans toutes les églises le dimanche 17 octobre 2021. Le montant estimé à 600FBu est destiné, selon le communiqué, au frais d'entretien des sources d'eau potables. Pourtant, des informations affirment que le Ministre de tutelle a interdit ce genre de paiement. La mesure de l'Administrateur communal de Bukirasazi viole ouvertement la lettre du Ministre de l'Intérieur adressée aux Gouverneurs de provinces le 15 octobre 2021 pour interdire ce genre de paiement.

#### **IV.7. Plus de 650 personnes victimes de rançonnements, d'escroquerie et de trafic humain**

Le pouvoir du CNDD-FDD exploite et entretient depuis quelques années un marché de trafic d'êtres humains en direction des pays du Golfe et d'Afrique de l'Est, dont l'Arabie Saoudite, Oman, Tanzanie et Kenya. Même si le nouveau pouvoir avait fait semblant de combattre ce crime international, la tendance politique est d'organiser de manière officielle ce trafic qui procure des montants énormes à quelques personnalités étatiques. Profitant de la paupérisation qui touche la plupart de Burundais, les trafiquants promettent des salaires alléchants et font de leur trafic un privilège à donner à leurs victimes. Ainsi, ces dernières accourent vers les trafiquants pour quémander le « privilège » et paient malheureusement eux-mêmes pour leur trafic.

**En province Rumonge**, une bande de malfaiteurs s'est organisée et a escroqué des centaines de personnes à qui elle promettait de donner du travail dans les pays du Golfe. Après une certaine période de collecte d'argent à raison de 200000 à 500000FBu par personne désirant être candidat au trafic, la police de Rumonge aurait détruit cette bande en appréhendant certains d'entre ses membres.

En date du 12 octobre 2021, au moins 5 personnes étaient détenues au cachot du commissariat provincial de la police pour ce même motif. Des femmes victimes de l'escroquerie d'un âge compris entre 35 et 40 ans ont fait un sit-in toute la journée du 13 octobre 2021 devant les bureaux du commissariat provincial de police à Rumonge pour demander justice. Des informations

recueillies sur place affirment que plus de 650 personnes ont été victimes de ce rançonnement et dénoncent des autorités administratives et policières derrière cette mafia.

Signalons que tout cela se fait au moment où le Gouvernement du Burundi et l'Arabie Saoudite ont signé, en date du 03 octobre 2021, un accord de coopération sur « la mobilité de la main d'œuvre », « le recrutement des travailleurs en général et des travailleurs domestiques en particulier », ainsi que sur « un cadre légal de gestion de la mobilité de la main d'œuvre », comme le confirme le Ministre burundais des Affaires Etrangères, Albert Shingiro, sur son compte twitter.

## **V. POLEMIQUE AUTOUR DES CONSTRUCTIONS ANARCHIQUES DU PARTI AU POUVOIR NON DETRUITES**

Comme nous l'avions signalé dans le rapport précédent, les constructions du parti CNDD-FDD qui se trouvent le long des Routes Nationales et qui ne respectent pas la distance exigée sont toujours intactes.

**En province Muramvya**, au cours d'une réunion de sécurité organisée en date du 9 octobre 2021, un membre du parti politique CNL a posé la question de savoir pourquoi ces constructions n'ont pas été touchées par la mesure. L'Administrateur communal de Muramvya a menacé l'intervenant en lui rétorquant qu'un membre du CNL n'avait pas le droit de s'ingérer dans les affaires du CNDD-FDD. Tout le monde a été étonné par cette réponse échappatoire.

Signalons qu'au moment où on en est à l'étape de nettoyage de tous les débris liés aux destructions, les permanences et les monuments du parti au pouvoir ne sont pas concernés par la mesure.

**En province Cibitoke**, la mesure de démolition des infrastructures construites tout près des routes secondaires et principales n'a pas touché les maisons et la station-service appartenant au Ministre de l'Intérieur situé à moins de 6 mètres de la Route Nationale en commune Bukinanyana. Pourtant, c'est cette autorité qui est auteur et signataire de la mesure.

Dans d'autres provinces du pays, beaucoup d'autres constructions concernées par la mesure ne sont pas touchées, du simple fait qu'elles appartiennent au parti au pouvoir ou à certains de ses dignitaires.

## **VI. DROIT A LA SANTE : CONFUSION ET CONTROVERSE AUTOUR DU VACCIN DU COVID19**

Au moment où tous les pays du monde procèdent à la vaccination contre le COVID19, les autorités burundaises, à commencer par le Premier Ministre Alain Guillaume Bunyoni sensibilisent curieusement contre cette opération qui a débuté en date du 18 octobre 2021. Lors de sa sortie publique du 17 octobre 2021, juste la veille du début de la vaccination des volontaires, le Chef du Gouvernement s'est précipité pour lancer des messages anti-vaccin : « *Celui qui voudra se faire vacciner n'a qu'à le faire, mais s'il advient des conséquences néfastes, le Gouvernement décline toute responsabilité* ». Le Gouvernement du Burundi représenté par cette personnalité politique et le Ministre de l'Intérieur se sont toujours déclarés contre une moindre campagne de sensibilisation à la vaccination contre le COVID19. « *Le vaccin contre le COVID19 a été découvert à l'avant-vite. Ceux qui l'ont inventé n'en maîtrisent pas les conséquences néfastes. D'ailleurs, le vaccin n'a aucune utilité car des personnes vaccinées tombent malades et meurent de COVID19* », réaffirme le Premier Ministre burundais. Rappelons que le Ministre Gervais Ndirakobuca avait précisé que le Burundi va recevoir les vaccins contre le COVID19, mais qu'il allait les conserver à la Centrale d'Achat des Médicaments du Burundi (CAMEBU) en attendant que des candidats volontaires à la vaccination viennent les chercher. Après l'ouverture de la campagne de vaccination, la confusion est de mise dans la population burundaise qui n'a pas de message clair et unique du Gouvernement sur comment se tenir face à ces doses de vaccins qui sont arrivées au Burundi. Même dans les centres urbains, les discours officiels freinent l'angoisement de la population pour se faire vacciner. Jusqu'à la fin du mois d'octobre, soit plus de 12 jours de vaccination volontaire ouverte en Mairie de Bujumbura, les effectifs des preneurs étaient restés inférieurs à 200, selon des témoins sur place. La majeure partie des personnes qui ont accepté de prendre leur vaccin avaient des projets de voyage à l'étranger.

Signalons que le Burundi a obtenu 500000 vaccins de COVID19 de la part de la Chine. En acceptant que des vaccins soient administrés aux volontaires, le pays sort de la liste de trois pays du monde constituée de l'Erythrée et de la Corée du nord qui n'acceptent pas encore de vaccins.



## **VII. DROIT A L'EDUCATION : DES VIOLENCES SEXUELLES AUX EFFECTIFS INQUIETANTS DES ABANDONS SCOLAIRES**

Dans tout le pays, les statistiques d'abandons scolaires sont terrifiantes. L'autorité scolaire présente les grossesses non désirées et la pauvreté des familles comme les principales causes d'abandons scolaires au Burundi.

Ces deux défis ne sont pas une fatalité, si le pays n'était pas victime de mauvaise gouvernance qui est en réalité le véritable problème dont souffre le pays.

Lors des Etats Généraux de l'Education organisés en date du 09 octobre 2021, la Direction Provinciale de l'Enseignement en province Rumonge fait état d'au moins 12124 cas d'abandons scolaires au cours de l'année scolaire 2020-2021. Isaac Ndikuriyo, Directeur Provincial de l'Enseignement affirme que cela est lié à la pauvreté des familles et au problème de grossesses non désirées.

Après avoir constaté que la province se classe la dernière sur le palmarès des réussites au niveau des tests nationaux, les différents acteurs de l'Education réunis à ces Etats Généraux de l'Education dans cette province demandent plus d'engagement et d'implication de la part des responsables scolaires, des enseignants, des autorités, des natifs de la province et des parents. Les responsables administratifs demandent à tous de sensibiliser les parents sur le bien fondé de laisser leurs enfants poursuivre les études.

Des participants dénoncent notamment un manque criant de matériel scolaire et de salles de classes, tout comme l'insuffisance des enseignants qualifiés qui seraient à la base des échecs scolaires.

Ils dénoncent également des comportements déplacés des responsables scolaires auteurs des violences sexuelles impunis et des grossesses dont des enfants sont victimes.

## VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La population burundaise continue de souffrir de certaines mesures politiques impopulaires qui l'enfoncent davantage dans la misère et la pauvreté, pendant que certains des préposés de l'Etat en profitent pour s'enrichir de manière illicite. La répression politique, la corruption, les malversations, le trafic d'influence et les spéculations économiques affectent gravement le trésor public qui ne peut plus faire fonctionner l'économie nationale, en témoignent la crise de devises dont les conséquences graves frappent durement la survie de la population burundaise. En témoignent les pénuries répétitives de carburant à l'origine de la montée exponentielle des prix des biens et services et des produits de première nécessité.

Compte tenu de tout ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

### **Au Gouvernement du Burundi :**

- De mettre fin aux spéculations qui entourent l'achat et la vente de la production de maïs et rendre justice aux producteurs ;
- De suspendre la mesure de stabulation permanente du bétail pour d'abord mettre en place les engagements de l'Etat, préalables à la mise en application de la loi;
- De rétablir un système politique et économique qui favorise une gestion saine de l'Etat pour pouvoir faire face à la crise des devises et aux pénuries récurrentes du carburant ;
- De mettre un terme à la politique de deux poids deux mesures, aux rançonnements, aux détournements des richesses de l'Etat et au trafic d'influence qui minent l'économie et le développement du pays ;
- De mettre un terme aux discours anti-vaccin du COVID19 et de lancer une campagne de vaccination en vue de lutte contre la propagation de la pandémie du COVID19 ;
- De sanctionner sévèrement les auteurs des violences sexuelles contre les enfants à l'école et trouver des solutions valables par rapport à la problématique d'abandons scolaires.